

La dimension sociale des politiques environnementales

Quels sont les problèmes redistributifs concernant les politiques environnementales ?

Les ménages les plus pauvres paient-ils plus et reçoivent-ils moins ?

Comment garantir un juste partage des coûts et avantages liés à l'environnement ?

Comment la politique environnementale influe-t-elle sur l'emploi ?

Qu'en est-il de l'environnement et de la santé ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Introduction

Est-il vrai que les politiques d'environnement pèsent financièrement davantage sur les ménages modestes que sur les ménages mieux nantis ? Les pauvres bénéficient-ils moins de ces politiques du fait qu'il y a plus de chances qu'ils résident plus près d'industries ou d'usines de traitement de déchets dangereux et plus loin de parcs ou de la campagne ? Dans bien des cas, cette vision répandue est étayée par les données disponibles.

La préoccupation quant à la dimension sociale des politiques environnementales n'est pas nouvelle – en effet, l'importance de tenir compte à la fois des aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement durable a été mise en avant dès la définition du concept dans le « Rapport Bruntland » en 1987. Analyser l'interface environnement-social est l'une des priorités essentielles de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI^e siècle.

Pour pouvoir comprendre les relations entre les problèmes sociaux et ceux liés à l'environnement, il importe de déterminer si les politiques environnementales touchent différemment les ménages selon leur niveau de ressources et d'autres critères comme l'âge. En effet, les différences réelles ou supposées, pouvant être un obstacle politique important à l'introduction de politiques environnementales, l'étude de ces relations constitue souvent un préalable à la mise en œuvre de politiques d'environnement dans les pays de l'OCDE.

Outre les effets redistributifs des politiques environnementales, l'OCDE étudie leurs répercussions sur la santé et l'emploi ; ces deux domaines étant également cruciaux pour les problèmes sociaux et environnementaux.

La présente Synthèse passe en revue le travail de l'OCDE sur le lien entre politiques environnementales et sociales et la manière dont les pays peuvent s'assurer que les coûts et avantages de telles politiques sont justement répartis parmi la population. ■

Quels sont les problèmes redistributifs concernant les politiques environnementales ?

La politique environnementale soulève deux types de problèmes sociaux – ceux liés à la répartition de la qualité de l'environnement parmi différents membres d'une population et ceux liés à la distribution des conséquences financières de ces politiques.

La qualité de l'environnement est inégalement répartie lorsque certaines personnes vivent à proximité d'usines polluantes ou sont plus exposées à la pollution sonore, car elles habitent sous un couloir aérien, ou encore parce qu'elles vivent loin de parcs ou sont moins bien desservies en termes d'approvisionnement en eau, de récupération des déchets ou d'énergie.

Dans la plupart des cas, il n'est pas possible d'établir une distinction nette entre les conséquences financières et environnementales d'une politique donnée. Pour les politiques environnementales qui visent « les biens publics locaux », tels que la qualité de l'air et les parcs urbains, les données empiriques indiquent clairement qu'une modification de la qualité de l'environnement aura un fort impact financier au niveau local sur des éléments tels que le prix des loyers ou l'emploi.

Mais comment mesurer les différences d'impact ? Deux sortes de mesures existent : les unités de mesure « physique » telles que les émissions, l'exposition ou le risque pour les ménages et les mesures « fondées sur les préférences » qui reflètent les préférences personnelles quant à la qualité de l'environnement.

Divers facteurs peuvent être source d'inégalités éventuelles dans la répartition de la qualité de l'environnement, dont notamment :

- des divergences dans les préférences en matière de qualité de l'environnement selon les types de ménages, incluant différentes tranches de revenus (ex. : demande de parcs urbains) ;
- des différences dans l'accès à l'information qui permettrait aux ménages à faible revenu d'exprimer leurs exigences en matière de qualité de l'environnement (ex. : le niveau de concentration de pollution de l'air dans les zones résidentielles) ;
- des dysfonctionnements dans les marchés associés qui touchent plus durement les ménages à faible revenu, tel que le phénomène de discordance des intérêts entre les propriétaires et les locataires comme c'est le cas pour les mesures d'économie d'énergie ; et,
- des dysfonctionnements politiques limitant l'accès des ménages à faible revenu aux prises de décisions politiques qui pourrait s'accroître si les ménages mieux nantis ont plus de succès dans leurs efforts de lobbying.

Toutefois, la qualité de l'environnement ne constitue qu'une partie du sujet.

La question se pose de savoir qui paie et de combien pour atteindre ce niveau de qualité environnementale. Il est largement admis que la répartition des conséquences financières des politiques d'environnement peut être socialement régressive ; les groupes à faible revenu supportant une part exagérément lourde des coûts relatifs au respect de l'environnement par rapport aux groupes plus aisés. ■

Les ménages les plus pauvres paient-ils plus et reçoivent-ils moins ?

Les données disponibles montrent que les ménages à faible revenu tendent à être relativement plus exposés aux dangers liés à l'environnement que ceux plus aisés, mais la plupart de ces études sont d'Amérique du Nord, principalement des États-Unis. Il y a peu de données probantes pour l'Europe et encore moins pour la région Pacifique de l'OCDE. On a beaucoup moins d'éléments d'appréciation concernant la manière dont l'accès aux « biens » de l'environnement, tels que les espaces verts et les services publics liés à l'environnement, est réparti entre la population.

Les données relatives à la manière dont le coût des politiques environnementales touche des groupes de revenus différents tendent à privilégier l'impact des

instruments économiques, en particulier des taxes. Le plus souvent, les ménages ayant des revenus plus élevés consacrent à ces taxes un pourcentage légèrement moins important de leurs ressources que les ménages à faible revenu, même si ces derniers contribuent généralement moins en valeur absolue.

On sait peu de choses sur l'effet d'autres instruments de politiques environnementales, tels que la réglementation directe (par exemple les normes relatives au rendement énergétique), sur les ménages à faible revenu et ceux plus aisés. Cependant, il ressort des données disponibles que la charge financière sera aussi lourde, même si les ménages en sont moins conscients. Par ailleurs, les taxes environnementales (et les permis négociables mis aux enchères) augmentant les recettes, les gouvernements peuvent utiliser ces dernières pour alléger le fardeau qui pèse sur les secteurs les plus touchés de la population, solution qui n'est pas possible pour d'autres mesures. Par conséquent, au moment d'évaluer les conséquences financières des politiques environnementales, les gouvernements doivent examiner l'impact de tout un éventail de moyens d'action.

Estimer le coût d'une politique donnée n'est pas toujours chose simple. Une taxe pétrolière, par exemple, concerne le prix non seulement du carburant pour le consommateur mais aussi des biens ou services dont la production nécessite beaucoup d'énergie. En conséquence, la façon dont un ménage ou un groupe de revenus est affecté par la taxe dépend non seulement de sa consommation directe de fuel, mais aussi des autres biens et services qu'il achète. Parallèlement, tous les ménages ne réagissent pas de manière identique face à l'introduction d'une politique. Une taxe sur l'utilisation de l'énergie par les ménages pourrait inciter la population à investir dans des mesures d'économie d'énergie telles que l'installation d'un double vitrage ou d'un chauffe-eau et de systèmes de chauffage plus efficaces – mais uniquement si un tel investissement est à sa portée.

Il semble nécessaire d'étudier les effets des politiques environnementales sur les marchés associés afin d'avoir une vision complète. Les ménages peuvent accepter une qualité de l'environnement moindre pour se rapprocher des offres

Encadré 1.**GARANTIR UN ACCÈS
ABORDABLE À L'EAU**

L'eau est un bien économique. Afin de garantir la pérennité des services de l'eau, son coût doit être fixé à un niveau tel qu'il permette de financer l'entretien et l'extension des infrastructures des services de l'eau, et incite à modérer la consommation.

Toutefois, l'eau est aussi un bien social car l'accès à une eau salubre est également essentiel pour la santé et le bien-être de l'homme. C'est pourquoi la plupart des pays de l'OCDE ont adopté des mesures visant à garantir à l'ensemble de la population un accès abordable aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. On peut citer les paiements modulés en fonction de la consommation ou les mesures visant les revenus telles que des subventions aux consommateurs à faible revenu ou à ceux dont les besoins en eau sont importants, pour des dialyses par exemple. D'autres mesures concernent la réduction de la TVA ou des taxes sur les eaux usées, l'utilisation de tarifs sociaux progressifs et l'abolition du montant forfaitaire annuel.

Là où cela est possible, les politiques destinées à rendre l'accès à l'eau financièrement abordable devraient cibler ceux qui en ont besoin, sans relâcher les efforts pour diminuer le gaspillage. Aussi vaut-il mieux renforcer les mesures de soutien aux revenus de ceux qui en ont le plus besoin que pratiquer une politique de bas tarifs généralisés de l'eau. De la même manière, certaines autorités imposent de faibles redevances à l'unité aux personnes consommant une quantité d'eau minimum et des redevances à l'unité plus élevées à ceux en utilisant de grandes quantités, pour les piscines et le jardinage par exemple. De telles dispositions peuvent contribuer à assurer un accès abordable pour tous aux services essentiels de l'eau, tout en maintenant des mesures d'incitation en faveur d'une utilisation rationnelle de l'eau.

Comment garantir un juste partage des coûts et avantages liés à l'environnement ?

d'emplois locales, alors que les prix des logements proches de parcs municipaux et loin d'usines polluantes tendent à être plus chers. Ces conséquences doivent être prises en compte dans toute évaluation complète de la répartition de l'impact financier des politiques environnementales dans l'ensemble de la population. L'ampleur de ces interactions souligne la nécessité pour les décideurs de traiter de front les problèmes liés à la répartition de la qualité de l'environnement et ceux liés à la distribution de son coût financier. ■

Toutes les politiques publiques sont susceptibles de pénaliser certaines personnes plus que d'autres, et le plus souvent, leurs effets redistributifs sont gérés par le biais d'ajustements généraux aux politiques fiscales et sociales. Dans les pays de l'OCDE, les pouvoirs publics utilisent divers moyens d'action pour remédier aux éventuels effets redistributifs néfastes des politiques d'environnement. Mais dans ce cas, les décideurs doivent s'assurer que l'efficacité économique et environnementale de la politique reste intacte.

Fondamentalement, les gouvernements ont recours à trois stratégies pour éviter de faire supporter aux ménages à faible revenu une part disproportionnée du coût des politiques d'environnement. Premièrement, garantir que les pauvres n'y dédient pas un plus grand pourcentage de leur revenu que les ménages plus aisés – par exemple en instaurant une taxe environnementale et en versant une somme forfaitaire aux ménages à faible revenu. Deuxièmement, remédier aux problèmes de répartition en modulant les tarifs en fonction des revenus. Troisièmement, exempter certains groupes à faible revenu de l'ensemble du dispositif.

En termes d'efficacité, la première solution est la meilleure, mais elle peut ne pas être politiquement acceptable. La troisième stratégie, l'octroi d'exemptions, n'est jamais efficace ni effective, mais c'est malheureusement une méthode souvent adoptée par les gouvernements.

En effet, il est en général préférable de considérer les effets redistributifs comme partie d'une politique globale visant l'économie dans son ensemble plutôt qu'au coup par coup pour une politique environnementale ciblée. Cependant, il peut être nécessaire d'un point de vue politique de répondre conjointement aux problèmes sociaux et environnementaux dans le cadre d'une panoplie de mesures. Dans ce cas, utiliser les recettes engendrées par une taxe pour une aide financière directe ou des remboursements d'impôts pour les groupes vulnérables, tels que les ménages à faible revenu, est vraisemblablement la meilleure solution. D'autres voies peuvent également être utilisées, telle la réduction d'autres taxes qui pèsent lourdement sur les ménages à faible revenu ou l'apport d'un soutien financier direct.

Les gouvernements peuvent également prendre des mesures pour surmonter les dysfonctionnements politiques et dans les marchés associés, susceptibles de générer des inégalités dans la répartition de la qualité de l'environnement. Par exemple, si les ménages relativement plus pauvres ne sont pas pleinement au fait des conditions environnementales locales, fournir au public des informations sur l'environnement peut conduire à moins d'inégalités et plus d'efficacité. De même, s'il faut décider de l'endroit où installer des équipements ayant d'importantes répercussions sur l'environnement local, tels que des pistes d'aéroport ou des infrastructures de gestion des déchets, des mesures permettant de faciliter la participation des ménages vulnérables au processus de décision pourraient également réduire les inégalités et augmenter l'efficacité.

Ce travail a fait ressortir trois grandes conclusions concernant les effets redistributifs des politiques environnementales. Premièrement, toutes les

politiques d'environnement ont de bonnes chances d'avoir un impact redistributif. Alors que ce dernier est plus facilement « visible » s'agissant des instruments économiques, il peut également apparaître lors de l'utilisation de réglementations directes telles que les normes de performance. Par exemple, l'utilisation de normes minimales de rendement énergétique pour les appareils ménagers peut avoir des impacts financiers plus significatifs pour les ménages à faible revenu que pour les plus aisés car il est plus difficile pour les ménages à faible revenu de s'offrir les premiers prix pour des appareils de meilleure rendement énergétique, même si, à plus long terme, il y aura des gains grâce à l'utilisation d'énergie réduite. Deuxièmement, bien que l'évaluation du poids relatif des politiques environnementales sur les ménages soit souvent axée sur les conséquences financières directes, la prise en compte des conséquences indirectes peut affecter considérablement l'évaluation finale. Troisièmement, les décideurs sont confrontés à des choix importants à l'heure de déterminer comment résoudre au mieux ces problèmes de répartition. Ils doivent notamment évaluer la manière dont différents groupes d'individus seront financièrement affectés par ces politiques ainsi que par tout changement dans la qualité de l'environnement. Enfin, au moment de mettre en œuvre des mesures visant à atténuer ces impacts redistributifs, il leur faut veiller à préserver l'efficacité de la politique environnementale et son efficacité économique. ■

Comment la politique environnementale influe-t-elle sur l'emploi ?

Les travaux sur le lien entre l'environnement et l'emploi sont loin d'être une nouveauté à l'OCDE. Mais l'analyse des effets directs et indirects, à court et à long terme, des politiques environnementales sur l'emploi revêt une pertinence particulière dans le contexte du développement durable.

Dans une situation de chômage élevé et persistant, les décideurs ont de nouveau manifesté leur intérêt pour la définition d'une stratégie dans laquelle la politique environnementale et les politiques de lutte contre le chômage pourraient se renforcer mutuellement. Aussi, l'OCDE a-t-elle commencé à travailler sur le lien entre environnement et emploi dans le cadre de ses activités sur l'intégration des politiques environnementale et sociale.

S'appuyant sur les travaux antérieurs, l'OCDE a étendu son analyse en portant une attention particulière aux conséquences macroéconomiques pour l'emploi des politiques environnementales en général, et des politiques relatives au changement climatique en particulier.

Les principaux objectifs de ces nouveaux travaux étaient de :

- mettre à jour les informations sur l'emploi dans les secteurs liés à l'environnement dans les pays membres de l'OCDE ;
- examiner la contribution des initiatives locales pour l'environnement au développement durable à travers leurs incidences sur l'emploi ;
- étudier plus à fonds les conséquences macroéconomiques pour l'emploi des politiques environnementales ; et
- évaluer notamment l'impact éventuel sur l'emploi des politiques relatives au changement climatique.

Les résultats indiquent que les activités liées à l'environnement dans les secteurs privé, public et tertiaire sont devenues un gisement d'emplois important dans nombre de pays membres de l'OCDE. Les données disponibles montrent que les effets directs sur l'emploi dans le secteur des biens et services environnementaux varient entre 0.4 % et 3.0 % de l'emploi total dans les pays de l'OCDE ; et entre 1 % et 1.5 % dans la majorité des pays. Cependant, malgré les progrès réalisés

dans la qualité des données sur l'emploi lié à l'environnement dans les pays de l'OCDE, notamment l'élargissement du champ d'investigation et l'amélioration des méthodes de collecte des informations, la nouvelle analyse révèle des lacunes dans la disponibilité, la fiabilité et la comparabilité des données.

De plus, en examinant ces chiffres, il est impossible d'ignorer les effets dits de « déplacement ». Il se peut que certains emplois aient été créés à la place d'autres ailleurs dans le reste de l'économie. L'importance de cet effet de déplacement dépend, notamment, des modalités de financement des programmes, des conséquences des politiques mises en œuvre pour la rentabilité et la croissance, ainsi que des incidences de toute création d'emplois sur le marché du travail dans son ensemble.

Le choix des moyens d'action et leur mise en application sont évidemment importants. La plupart des gouvernements qui ont mis en œuvre les écotaxes ont choisi de le faire dans un contexte neutre de revenus, compensant les recettes engendrées par l'écotaxe par la réduction d'autres taxes à l'origine de distorsions telles que les taxes sur la main-d'œuvre. Beaucoup se sont demandés si ce déplacement des taxes de la main-d'œuvre vers des taxes relatives aux dommages environnementaux ne pourrait résulter en ce que l'on pourrait appeler un « double-dividende », en aidant simultanément à réduire la pollution et à créer des emplois. Cependant, il existe peu d'évidence empirique venant soutenir cette hypothèse. La possibilité d'un impact positif sur l'emploi semble être plus grande si les réductions des charges sociales visent prioritairement les travailleurs non qualifiés, mais de toute façon, les effets seraient faibles. Ces constats dépendent de la possibilité de diminuer les coûts de la main-d'œuvre non salariée et de l'élasticité de la demande de main-d'œuvre.

Globalement, les effets macroéconomiques sur l'emploi imputables aux instruments économiques des politiques environnementales ne sont pas probants pour le moment, et les études montrent que même lorsque ces résultats sont positifs, les conséquences en sont très réduites. Cependant, les politiques environnementales peuvent avoir un effet non négligeable sur l'emploi à court terme et dans des secteurs précis. Les problèmes de transition pouvant survenir dans certains secteurs ou certaines régions doivent être suivis avec attention et dûment corrigés. ■

Encadré 2.

LES TRAVAUX DE L'OCDE SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

L'OCDE pilote un ambitieux programme destiné à aider les pays à élaborer des critères et des pratiques harmonisés afin de protéger la santé humaine et l'environnement des risques causés par les substances chimiques toxiques. La pierre angulaire des travaux de l'OCDE sur la sécurité chimique est l'Acceptation mutuelle des données (AMD) pour l'évaluation des produits chimiques. Au titre de l'AMD, les données des essais effectués dans un des pays adhérant au programme sont acceptées dans les autres pays, d'où une économie de temps et d'argent pour les gouvernements et l'industrie. Un nombre croissant de pays non membres de l'OCDE adhèrent à l'AMD – l'Afrique du Sud, la Slovaquie et Israël sont d'ores et déjà participants à part entière et l'Inde et l'Argentine sont adhérents provisoires.

De grandes avancées ont été faites en 2005 dans la tendance relativement nouvelle à utiliser des modèles informatiques plutôt que des tests toxicologiques pour évaluer certaines données de sécurité. Les principes de l'OCDE pour valider ces modèles à des fins réglementaires ont été acceptés. Les questions de sécurité posées par les nanomatériaux suscitent également un intérêt de plus en plus vif. L'OCDE étudie le besoin éventuel de tester et d'évaluer ces produits à un stade précoce, de façon à pouvoir examiner de front leurs applications potentiellement utiles, d'une part, et les périls qu'ils pourraient présenter pour la santé humaine et l'environnement, d'autre part.

Qu'en est-il de l'environnement et de la santé ?

L'environnement et la santé sont indissociables et les effets de l'environnement sur la santé, notamment chez les enfants, sont un sujet de préoccupation croissante depuis une dizaine d'années. Ainsi, de nombreux pays de l'OCDE font état d'épidémies d'asthme intensifiées par la pollution de l'air. Aux États-Unis, près d'un enfant d'âge scolaire sur 13 (environ 4.8 millions au total) souffre d'asthme et le taux croît plus rapidement parmi les enfants scolarisés que dans tout autre groupe. L'importance de ce problème explique la multiplication des études épidémiologiques visant à élucider et à définir plus précisément le lien entre la pollution de l'environnement et la santé des enfants.

Cependant, calculer le coût économique de ces problèmes de santé est un réel défi pour les analystes et les décideurs puisque, à bien des égards, l'évaluation de la santé des enfants diffère grandement de celle des adultes. Afin de résoudre ces problèmes, l'OCDE a proposé une analyse approfondie des principales difficultés méthodologiques liées à l'estimation de la valeur sociale d'une réduction des risques pour les enfants. Diverses questions, comme le choix de la méthode d'évaluation et du type de bénéfices mesurés, la manière dont les bénéfices sont actualisés et la prise en compte des incertitudes économiques, sont passées au crible afin d'en tirer les conséquences clés pour l'action des pouvoirs publics et d'ouvrir la voie à d'autres recherches. À cette fin, l'OCDE réalise une série d'enquêtes empiriques dans trois de ses pays membres (le Royaume-Uni, l'Italie et la République tchèque). Ces travaux vont fournir une estimation du consentement à payer pour réduire les risques immédiats et latents visant les adultes et les enfants. Ils permettront d'établir des comparaisons entre pays et vont constituer un apport important à l'évaluation des risques environnementaux pour la santé des enfants.

Parallèlement, l'OCDE a commencé à examiner les différences dans l'évaluation des impacts de l'environnement sur la santé selon qu'elles sont le fait d'économistes de la santé ou d'économistes de l'environnement. En effet, les premiers utilisent souvent un cadre d'analyse de coût-efficacité dans lequel les coûts et bénéfices ne sont pas directement comparables, alors que les seconds se servent généralement d'un cadre d'évaluation qui peut s'appliquer à une analyse coût-bénéfice.

Outre les méthodes d'évaluation pratiquées dans ces deux domaines, l'OCDE étudie les mesures utilisées pour garantir une coordination dans l'établissement des priorités gouvernementales concernant les politiques de l'environnement et de la santé. Une analyse d'études de cas menées dans trois pays de l'OCDE (Canada, France et Royaume-Uni) permettra de tirer des enseignements en vue d'une coordination efficace et rationnelle des politiques de santé environnementale. ■

Pour plus d'informations

Pour obtenir des informations complémentaires sur les travaux de l'OCDE sur l'interface environnement-social, veuillez vous référer à :

Effets redistributifs des politiques d'environnement : Ysé Serret tél. : + (33-1) 45 24 13 83, courriel : yse.serret@oecd.org ou voir www.oecd.org/env/social/

Environnement et emploi : Ysé Serret tél. : + (33-1) 45 24 13 83, courriel : yse.serret@oecd.org ou voir www.oecd.org/env/social/

Environnement et santé : Pascale Scapecchi, tél. : + (33-1) 45 24 14 87, courriel : pascale.scapecchi@oecd.org ou voir www.oecd.org/env/social/health

La sécurité chimique : Dian Turnheim, tél. : + (33-1) 45 24 93 15, courriel : dian.turnheim@oecd.org ou voir www.oecd.org/env/health

Références

- OCDE, 2006, **The Distributional Effects of Environmental Policy**, éd. par Ysé Serret et Nick Johnstone, Edward Elgar, RU, ISBN 1845423151 65£, 336 pages (disponible sur : www.oecd.org/env/social).
- OCDE, 2006, **Analyse coûts-avantages et environnement : Développements récents**, Paris, OCDE, ISBN 92-64-01006-8, 50 €, 260 pages.
- OCDE, 2006, **Economic valuation of Environmental Health Risks to Children**, Paris, OCDE, ISBN 92-64-01397-0, 57 €, 310 pages.
- OCDE, 2006, **Économie politique et taxes liées à l'environnement**, Paris, OCDE, ISBN 92-64-02555-3, 40 €, 180 pages, à paraître.
- OCDE, 2004, **Environment and Employment: An Assessment**, Paris, OCDE, ENV/EPOC/WPNEP(2003)11/FINAL, document gratuit, 109 pages, [http://appli1.oecd.org/olis/2003doc.nsf/linkto/env-epoc-wpnep\(2003\)11-final](http://appli1.oecd.org/olis/2003doc.nsf/linkto/env-epoc-wpnep(2003)11-final).
- OCDE, 2004, **Tradeable Permits: Policy Evaluation, Design, and Reform**, Paris, OCDE, ISBN 92-64-01502-7, 48 €, 119 pages.
- OCDE, 2003, **Problèmes sociaux liés à la distribution et à la tarification de l'eau**, Paris, OCDE, ISBN 92-64-09991-3, 44 €, 240 pages.
- OCDE, 2002, **Implementing Environmental Fiscal Reform: Income Distribution and Sectoral Competitiveness Issues** [COM/ENV/EPOC/DAFFE/CFA(2002)76/FINAL], Compte rendu d'une Conférence tenue à Berlin en Allemagne le 27 juin 2002, document gratuit, 100 pages, [http://appli1.oecd.org/olis/2002doc.nsf/linkto/com-env-epoc-daffe-cfa\(2002\)76-final](http://appli1.oecd.org/olis/2002doc.nsf/linkto/com-env-epoc-daffe-cfa(2002)76-final).
- OCDE, 2001, **Les taxes liées à l'environnement dans les pays de l'OCDE : Problèmes et stratégies**, Paris, OCDE, ISBN 92-64-18731-6, 36 €, 156 pages.
- OCDE, 2001, **Environmental Information in OECD Countries: Progress and Challenges**, Paris, OCDE, ENV/EPOC/SE(2001)1, document gratuit, 40 pages, [http://appli1.oecd.org/olis/2001doc.nsf/linkto/env-epoc-se\(2001\)1](http://appli1.oecd.org/olis/2001doc.nsf/linkto/env-epoc-se(2001)1).

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/deutschland

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.